DELIBERATION N° 10

Régie à autonomie financière du centre d'hébergement « Les Roches »
Désignation d'un nouveau membre du Conseil Municipal en remplacement de Mme Sabine Audigou

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents :33
Nombre de votants :32

LE 27 SEPTEMBRE DEUX MILLE DOUZE

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues (à partir de la question n° 2 ter), M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n° 6 jusqu'à la question n° 28), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M VERGER Daniel, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n° 5), Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à la question n° 33), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n° 4), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 2 bis), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 5 et de la question n° 29 à la question n° 50), Mme RIDEL Patricia, Mme CYPRIEN Jocelyne, LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. DUTHUIT Michel, M BOUDIER Jacques (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n° 34) Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 3)

Pouvoirs ont été donnés par : M FALAIZE Hugues à Mme GAILLARD Marie-Catherine (de la question n° 1 à la question n° 2 bis), Mme LEGRAND Vérane à M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 5) et à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 29 à la question n° 50), Mme RIDEL Patricia à Mme DELANDRE Béatrice, Mme CYPRIEN Jocelyne à M BEGOS Yves, Mme LEGRAS Liliane à M. PAJOT Mickaël, Mme DUPONT Danièle à Mme MELE Claire, M. DUTHUIT Michel à M MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques à M JUMEL Sébastien (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme AUDIGOU Sabine à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n° 34), Mme EMO Céline à Mme COTTARD Françoise, Mme SANOKO Barkissa à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 1 à la question n° 3)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M Mickaël PAJOT

Monsieur Hugues FALAIZE, Adjoint au Maire, expose que la régie à simple autonomie financière du centre « Les Roches » a pour objet la gestion du domaine « Les Roches » sis rue Gambetta à Dieppe, en centre d'accueil de formation, d'animation et d'hébergement.

Le Conseil d'Exploitation de cette régie comprend 12 membres à raison de :

- 8 membres, désignés en son sein par le Conseil Municipal, sur proposition du Maire : Mme Sabine Audigou, Mme Liliane Legras, M. Mickaël Pajot, M. Daniel Verger, Mme Vérane Legrand, Mme Céline Emo, M. Yves Begos, Monsieur Eric Tavernier

- 4 membres désignés par le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, parmi les électeurs de la commune : M. Thierry Quenelle, M. André Lavenu, M François Pinot et M. Yves Dancel.

Vu :

- les articles L. 2121-21 et L. 2121.33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts de la régie à autonomie financière « Les Roches, notamment l'article 2,
- les articles R 2221- 4 à R 2221- 6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant du Conseil Municipal en remplacement de Mme Sabine Audigou,

Il est proposé au Conseil Municipal de décider de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Candidat : M. Michel Duthuit.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL décide de procéder à cette désignation à main levée.

M Michel DUTHUIT est désigné avec :

- 32 voix : Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe-A-Venir, Groupe des Elus Indépendants de Gauche, M. Jacques BOUDIER, Monsieur Jean Claude CHAUVIERE

Le Groupe Dieppe Ensemble et le Groupe des Elus Centristes ne participent pas au vote

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :